



VENCE OUEST

LA GAZETTE DE VOTRE QUARTIER
ÉDITION SPÉCIALE ÉLECTIONS
MARS 2020

LE MOT DU PRÉSIDENT



Bonjour à toutes et à tous.

Nous vous proposons une gazette spéciale.

Nous avons écrit début février à tous les candidats pour leur demander leurs projets et leurs solutions aux problèmes de notre quartier. Voici leurs réponses dans lesquelles ils nous livrent leurs perspectives s'ils sont élus.

Nous vous les soumettons telles que nous les avons reçues, sans modification de notre part.

Réponse de Monsieur Cyril Coudert

A l'attention de L'association Vence Ouest

Monsieur le président,

Nous vous remercions de nous avoir sollicités pour des questions relatives à votre quartier.

Trois propositions pour l'ouest de Vence sont inscrites dans notre programme que vous pouvez retrouver sur notre site (www.cyrilcoudert.net) et dans vos boîtes aux lettres courant de la semaine 10.

1- La sécurisation du chemin de la Sine **est pour nous primordiale**, nous emploierons tous les moyens nécessaires en inscrivant une D.U.P (déclaration d'utilité publique) en expropriant si nécessaires les bandes de terrains concernées, nous comptons également sur votre association pour nous aider dans ce projet collectif que nous porterons de concert.

2- Concernant la sécurisation du pont du Malvan, nous avons une vraie proposition peu onéreuse qui satisfera le maximum de personnes. Nous mettrons en place une circulation alternée dans un premier temps, qui n'aura que des avantages : L'exploitation d'une voie entière pour les vélos et les piétons avec une plus grande protection. Le ralentissement de la vitesse dans les deux sens. Un désengorgement aux heures de pointes du carrefour de la gare. Un coût peu élevé. Une opération réalisable très vite dans les mois qui suivent l'élection.

3- Inscire également une D.U.P sur tous les terrains à l'orée du massif de la Sine, pour y aménager un bouclier écologique de protection contre les incendies et pour mettre un terme à toutes les velléités de pressions immobilières. Il s'agirait d'un espace naturel de convivialité de plusieurs hectares pour le Pays Vençois, composé d'une réserve d'eau sous forme d'un bassin de loisir, des infrastructures sportives ouvertes, et une unité éducative pour la forêt. Cet ensemble serait dirigé par le SIVOM, et financé par la région et le département, nous solliciterons également la métropole et la communauté Européenne. Il s'inscrirait aussi parfaitement dans notre projet de ville thermale pour Vence. Un projet donc gagnant- gagnant pour les Vençois et les habitants du quartier de La Sine.

Tous ses projets seront toujours menés en étroite concertation avec votre association Vence Ouest qui a toujours su être un véritable interlocuteur constructif pour les différents projets du quartier.

Veuillez agréer Monsieur le Président, nos plus sincères salutations.

Au nom du Rassemblement Pour Vence,

Cyril COUDERT

Réponse de Madame Catherine Le Lan

Chères adhérentes et adhérents de Vence Ouest,

C'est avec une grande joie que je vous présente la vision et les actions pour votre quartier. Il est certain, qu'aucune action ne sera effectuée sans l'avis de votre association et vous serez partie prenante dès l'élaboration des projets comme vous l'avez été depuis 3 ans.

Entre 2017 et 2019

Je vous ai démontré ma persévérance à préserver les qualités de notre quartier de la Sine : **Par l'arrêt de 2 projets immobiliers : un projet de 200 logements, un autre projet de 40 logements** et dans l'envoi d'une information préoccupante au Procureur, **concernant l'adjudication d'un terrain à la Sine** qui a entraîné une enquête. **Le transport en commun métropolitain a été augmenté de 31%**. **Une plaquette d'itinéraire pédestre sur trois communes dans la Sine**, née du beau travail de l'un de vos adhérents a été réalisée... Tout cela en moins de 3 ans.

Le quartier de la Sine a été durant ces trois années une terre de prédilection des promoteurs, il a fallu réellement se battre pour éviter la défiguration de notre patrimoine. Pour lutter contre cette pression urbaine que je rejette et pour préserver les espaces naturels de la Sine, nous avons modifié le PLU lors de son passage en PLUM (25 octobre 2019) afin de limiter la bétonisation :

- **Limitation de l'emprise au sol qui est passée de 0,20 à 0,15**
- **Baisse de la hauteur de construction qui a été limitée à R+1 et qui est passée de 9,5 m à 8,5 m au faitage.**
- **Augmentation de la végétalisation qui est passée de 40% à 60%**
- **Inscription de la piste de défense incendie de la basse Sine de 3,5m de large.**

Faire face aux risques majeurs tous ensemble :

Les intempéries que nous avons subies en 2019 avec la canicule, les pluies torrentielles et les vents violents nous démontrent la nécessité de l'urgence climatique, mais aussi l'urgence d'un véritable plan de prévention communal des risques, **Nous organiserons un programme d'actions et de prévention pour tous. Un document sur les risques majeurs sera proposé à chaque Vençois.**

Lutte contre le feu de forêt:

La bataille contre le changement climatique ne peut être gagnée sans une gestion préventive de nos espaces boisés. Pour protéger les Vençois, **toutes les parcelles forestières aux limites résidentielles devront être débroussaillées** par les propriétaires ou par les services de la ville qui se retourneront contre les propriétaires forestiers. **Les gestes de vigilance seront mis en place et rappelés chaque année pour les Vençois** résidant proches des zones à feu (pas de liquide et de matériaux inflammable, moyens d'arrosage, motopompe, kit d'urgence, entretien des chemins d'accès, débroussaillage ...).

Création d'un comité intercommunal de lutte contre les risques de feu de forêt :

Le problème majeur de lutte contre le feu sur nos territoires est l'inadaptation du réseau routier insuffisant en temps normal, et paralysant en période de crise (feu de Cagnes 2003). Je proposerai la création d'un comité de lutte contre le feu avec les maires des communes concernées, le SDIS, les services de l'État, les intercommunalités et les associations de quartiers. Il est devenu crucial de remettre les maires et les Vençois au cœur décisionnel d'une véritable stratégie préventive et collective de lutte contre les risques de feux de forêt.

Suivi dynamique forêt :

Nos forêts constituent nos puits de carbone irremplaçables et ils régulent les équilibres climatiques. Forêts et climat sont interdépendants. Le suivi dynamique de la forêt permettra de caractériser finement les peuplements forestiers présents, de suivre la composition en essence et de **suivre le renouvellement et les effets du changement climatique afin d'anticiper les solutions.**

Création d'une charte des arbres :

Qu'ils soient dans nos forêts, dans nos jardins et dans nos espaces publics, **un cadastre vert sera établi** en vue d'augmenter le nombre d'arbres à Vence pour leur fonction écologique, sociale, de qualité de vie et de santé. La préservation et la mise en valeur des arbres permettra à chacun de mieux connaître ou découvrir ce patrimoine exceptionnel qui nous entoure et qui nous est très utile.

Poursuite de l'éco-débroussaillage avec les ânesses de Tournettes sur Loup. C'est une activité très efficace effectuée avec l'accord des particuliers qui respecte l'environnement et qui nous permet de profiter de la présence de ces beaux animaux.

Déchets verts, tri et déchets ménagers

Vence produit à elle seule la moitié des déchets verts de la Métropole. Un travail est donc en cours pour trouver des solutions afin de mieux collecter les déchets et en particulier la production des déchets verts. L'intérêt des finances vençoises, c'est de travailler avec la Métropole **pour ne pas payer sur nos fonds propres ce qui est pris en charge par la Métropole.**

Circulation, liaison cyclable :

Je suis intervenue auprès de la Métropole afin d'engager l'aménagement de la piste cyclable bidirectionnelle en site propre du carrefour Jean Moulin à la Sine. Les contraintes sont nombreuses (ouvrages d'art, foncier non maîtrisé, topographie induisant des murs de soutènement). Notre objectif est de proposer une piste cyclable pour assurer la desserte de nombreux équipements et services (équipements sportifs, un groupe scolaire, un collège, un lycée, un centre d'animation de la vie sociale et associative). **Ce chantier débutera avec le programme Chagall par une implantation de la piste cyclable bidirectionnelle en site propre du côté nord depuis le giratoire Jean Moulin jusqu'au droit de la caserne des pompiers pour basculer ensuite au sud de la route.**

Circulation piétonne :

En accord avec les résidents de la Sine, nous pouvons engager les travaux de sécurisation. Les études sont faites. **L'aménagement des trottoirs entre le chemin des Lentisques et celui de la plus Haute Sine** nécessite l'acquisition de 400 m linéaires, d'une emprise de 2,20m de large, des reprises de revêtement et de clôtures pour un montant estimé à 900 000€.

Circulation Scolabus :

L'arrêt de bus devant le collège sera réaménagé avec l'appui de l'Education Nationale et le Conseil Départemental afin d'assurer la sécurité des collégiens et une circulation plus apaisée aux heures d'entrées et de sorties des cours.

Comme vous pouvez le constater dans cette présentation, **le quartier de la Sine est au cœur de nos préoccupations** pour à la fois préserver ses qualités intrinsèques et améliorer la qualité de vie par la mobilité. **Je vous ai démontré par nos actions et ma détermination à me battre pour vous.** Je n'ai pas attendu 2020 et ses promesses électorales pour préparer l'avenir. **Tout est prêt pour 2020-2026. Pour que ces actions soient menées, il faut nous permettre de poursuivre ce travail en votant dès le premier tour pour « On avance ! avec Catherine Le Lan », car la stabilité et la continuité de l'action publique sont les éléments essentiels pour assurer la poursuite des actions menées depuis 2017.**

Sincèrement et fidèlement

Catherine Le Lan

Réponse de Madame Marie-Laure Maurel

Monsieur le Président,

Vous avez souhaité que les candidats à l'élection municipale de mars prochain répondent à vos interrogations:

Le quartier de la Sine ?

Nous allons revoir le dossier de L'OPAPE et travailler avec le SIVOM.

Ce secteur à enjeu constituent une spécificité propre au pays Vençois ou coexistent plusieurs zone d'activités.

-Une zone naturelle permettant les activités sportives et ludiques: (Parcours santé).

-Un zonage spécifique pour les carrières,activité artisanale et patrimoniale de notre commune.

-Un zonage spécifique pour les activités artisanales.

-Un zonage agricole paysagère INCONSTRUCTIBLE sur les parcelles communales dont la commune à la maîtrise.

Concernant la sécurité de la Sine :

Nous allons demander à la métropole l'étude de circulation qui a été réalisée.

Élargir de la voie du collège de la Sine à Saint-Paul (trottoir et piste cyclable) et limiter la vitesse à 30 km/h.

Implanter des jeunes agriculteurs en partenariat avec la chambre d'agriculture sur les parcelles communales.

Demander aux propriétaires de débroussailler leurs terrains.

Espérant pu avoir répondre a vos questions.

Je reste à votre disposition pour toutes propositions que nous pourrons étudier ensemble.

Bien cordialement.

Marie Laure Maurel

Réponse de Monsieur Patrice Miran

1/ MAÎTRISE DES RISQUES NATURELS ET DE L'URBANISATION

MAÎTRISE DU RISQUE INCENDIE:

- Mise en place d'un garde champêtre chargé de la surveillance des massifs forestiers et de la coordination des débroussailllements (en particulier fonds de vallon non soumis à OLD à haut risque incendie)
- Application stricte des Obligations Légales de Débroussaillage et Renforcement des brigades vertes du SIVOM chargées de l'entretien du massif de La Sine.
- Le brûlage comme pare feu ne peut être utilisé dans la Sine même encadré par les pompiers. Il est réservé aux milieux ouverts comme les vous et aux zones non construites, ce qui n'est pas le cas de cette forêt.

MAÎTRISE DE L'URBANISATION

- Opposition à une urbanisation à outrance et non maîtrisée: étude des permis de construire et vérification stricte de la prise en compte des risques naturels et de l'adaptation des infrastructures (routes ...) aux constructions proposées.
- Compensation environnementale: recherche de financements provenant de l'obligation de compenser de la part de grands projets en France vers des opérations de conservation sur le territoire de Vence.

2/ SÉCURITÉ

- Fermeté envers toutes les incivilités, tolérance zéro pour les nuisances sonores, relance du dispositif « Voisins Vigilants », effort d'équipement pour la Police Municipale.
- Volonté d'application stricte des dispositions en vigueur (taille des haies, nuisances de toutes natures, dépôts sauvages des déchets...)
- Sécurisation des cheminements piétons:
 - Traçage au sol de bandes délimitant un espace piéton du côté droit de la chaussée entre le chemin des lentisques et la résidence de tourisme.
 - Installation de deux écluses pour ralentir la vitesse et éviter le croisement de véhicules de gros gabarits .
 - Remise en service des cheminements privés communaux dont celui dit « de la Reine Jeanne » pour offrir un sentier sécurisé parallèle au chemin de la Sine.
- Création d'une piste cyclable sécurisée entre le rond point de l'étoile et le collège avec un encoffrement sur le viaduc.Ce dispositif fera partie d'un « Plan Vélo » à l'échelle de toute la commune.



3/ TRANSPORTS

- Mise en place de 3 navettes (dont une reliant la Sine au centre ville toutes les 20 minutes), directement gérées par la commune pour un déploiement rapide et une gestion flexible en fonction des besoins de Vence
- Tarifs abordables à 50cts le voyage ou 60 euros à l'année en abonnement illimité non nominatif.
- Introduction d'abonnements pour les vélos électriques en libre-service, et 30 minutes gratuites pour les moins de 25 ans.



4/ AMÉNAGEMENTS

- Opposition formelle à la construction d'un complexe sportif dans le quartier de La Sine
- Création d'un Parc Naturel des Rives du Malvan, protection du site, conservation environnementale et petits aménagements détente. (Volonté d'écarter définitivement tout projet de route dans le Malvan)
- Soutien à la création d'une Maison de la Forêt dans le massif forestier, accueil de classes de découverte pour aider à la préservation du site.

5/ RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS EN PORTE-A-PORTE

- Ramassage gratuit en porte à porte des déchets verts une fois par semaine en basse saison et deux fois par semaine en haute saison, sans sur coût pour les impôts des Vencois.

6/ MESURES PHARES AFFECTANT AUSSI LE QUARTIER

- Pas d'augmentation de la fiscalité locale sur toute la durée de la mandature
- Des cantines 100% Bio sous 2 ans
- Une salle de spectacle de 300 places à l'Est de la ville (Toreille)
- Le chauffage de la piscine ouverte à l'année par la valorisation des déchets verts
- Le retour de la grande Fête du Moyen Pays en automne
- Le soutien à la labellisation Vence Ville d'Art et d'Histoire, un programme fort pour le patrimoine

Patrice Miran

Réponse de Monsieur Patrick Scalzo

Madame, Monsieur, Chers membres de Vence-Ouest, Chers Sinois,

Je fais suite à votre courrier reçu par mail le 8 février dernier, relatif aux élections Municipales et au devenir du quartier de la Sine.

Le Programme et la Liste Objectif Vence ont été dévoilés jeudi 13 février lors d'une soirée au Cinéma Casino de Vence. Ils sont consultables en ligne sur le site internet de campagne. Les versions papiers vont être distribuées très prochainement dans toutes les boîtes aux lettres et sont d'ores et déjà disponibles à la Permanence électorale.

Ce programme c'est le vôtre !

Parce qu'il a été élaboré avec un très grand nombre de Vençois et en particulier avec les Sinois qui ont assistés à la réunion de quartier du 3 octobre 2019 à la Sine. Mais aussi parce qu'il est très important pour moi d'être à votre écoute, en contact direct avec vous, en co-construction des projets structurants ou ayant un impact fort sur votre vie du quotidien, pour que tous les projets qui seront entrepris correspondent à vos attentes, et que Vence soit une ville à votre image. Il s'agit donc en premier lieu d'établir une toute autre relation entre les Habitants, les Associations, et la Municipalité, chacun dans son rôle, pour œuvrer ensemble dans l'intérêt général, **en toute transparence et en toute confiance**.

Ensuite, bien sûr, il y a la situation dans laquelle notre ville se trouve et la vision de Vence que nous proposons pour demain. Et, dans les deux cas, les points qui peuvent d'avantage concerner le quartier de la Sine.

La situation actuelle

- Dès le mois d'avril, nous hériterons de la réalisation du quartier Chagall, à l'entrée Ouest de la ville, qui est celle que vous empruntez. Que ce soit dans sa phase travaux ou ensuite avec l'occupation des 227 nouveaux logements, il est prioritaire, au lendemain de l'élection, de travailler sur **de nouvelles solutions de circulation et de stationnement**, leur financement, et leur programmation urgente. Le risque d'une asphyxie totale de ce secteur aux heures de pointe est un report encore plus important de véhicules sur le chemin de la Sine. Ce qui, évidemment, ne doit pas arriver.
- L'autre point majeur de vigilance et de travail est l'urbanisation et notamment nos obligations en matière de logements sociaux. **La Sine est un quartier résidentiel et doit le rester**. Le PLU aujourd'hui métropolitain, doit en être le garde-fou. Mais cela n'est pas suffisant. Les services de l'urbanisme de la Ville, la subdivision voirie de la Métropole, et les services de secours, doivent être les gardiens de l'instruction scrupuleuse des Permis de Construire. Ils doivent donner des avis défavorables dès que, par exemple, les conditions d'accès ne sont pas satisfaisantes à la vue du projet de construction. J'ai expérimenté tout ce fonctionnement lorsque j'étais adjoint aux travaux, je le connais bien et je saurai l'utiliser de façon concrète demain.

Les réalisations dès les premiers mois du mandat

- Pour l'avenir, ce que je souhaite est que la municipalité soit plus que jamais tournée vers vous, à votre service, pour solutionner rapidement et efficacement tous les problèmes du quotidien, provenant d'incivilités, de désordres quelconques sur le domaine public, ou de défaillances d'un service public quel qu'il soit. Pour cela, je créerai le **G.I.R., le Groupement d'Intervention Rapide**, composé d'un groupement agent de la ville/agent de la métropole. La ville sera ainsi votre interlocuteur unique, que vos doléances concernant indifféremment la ville ou la métropole. Vous transmettez vos demandes à la ville par courrier, par téléphone, par mail, par une visite à un accueil physique, ou encore par une application smartphone qui sera mise gratuitement à votre disposition. Vous recevrez automatiquement un accusé de réception et serez tenus informé de la résolution de votre demande.
- En tant que Maire, **je viendrai personnellement** avec le G.I.R. chaque semaine, sur un créneau de 2 heures, dans l'un des 6 secteurs de la ville (la Sine est un secteur). Cette tournée d'inspection me permettra d'ordonner directement au G.I.R. la programmation des anomalies constatées.
- Il sera rapidement réalisé un programme pluriannuel de sécurisation de voiries, chaque fois que la cohabitation véhicules, piétons, cyclistes est trop dangereuse. Suivant cette définition, **le chemin de la Sine** fait partie des voies les plus prioritaires. La aussi je connais bien le problème pour y avoir travaillé en tant qu'adjoint au maire. J'ai fait poser les Stop au croisement avec le chemin de la Plus Haute Sine. J'ai également pu faire retirer quelques obstacles le long de la voie (souches, rochers, escalier...). Malheureusement, les démarches entreprises pour réaliser le trottoir indispensable dans le virage contigu au chemin des lentisques, n'ont pas pu aboutir avant 2017 et ont par la suite été abandonnées par la nouvelle municipalité. Durant le prochain mandat, le chemin de la Sine doit être requalifié prioritairement dans sa partie située entre le chemin des Lentisques et la résidence de vacances.
- Nombre de voies sont détériorées et nécessitent un entretien de voirie. Là aussi, un programme pluriannuel sera établi en priorisant **les voies les plus dégradées** et dont l'état de la chaussée est dangereux.
- Les missions de la Police Municipale seront réorientées pour **une lutte efficace contre les incivilités**, avec amendes des contrevenants : dégradation du domaine public, abandon de déchets, nuisances sonores, pollution, vitesse excessives, haies qui débordent sur le domaine public, non-respect des limitations de tonnage...etc.
- Un service public de **ramassage à domicile des déchets verts** sera mis en place pour les particuliers, parce que tout le monde n'a pas une remorque ou une voiture usagée pour les transporter à la déchetterie.
- Au-delà des Obligations Légales de Débroussaillage, j'ai personnellement rencontré les services du SDIS pour définir avec

eux la meilleure façon de protéger les habitations dans le massif forestier de la Sine. Nous ferons procéder à **des brûlages dirigés de type DFCI** par les pompiers dans le but de créer des bandes de coupure de combustible, débarrassées de leurs strates d'herbes et d'arbustes et constituant ainsi des zones efficaces d'arrêt de feu.

Les réalisations sur la durée du mandat

- La réalisation d'une **Gare Multimodale** à l'Ara qui doit permettre de démultiplier l'offre de transports en commun, de donner une solution de stationnement aux bus du collège et du lycée, et d'apporter du stationnement supplémentaire, notamment pour palier au manque du quartier Chagall.
- Il sera mis en place **un plan de réhabilitation des chemins communaux**, sentiers utilisés autrefois par nos anciens, inter-quartiers ou reliant un quartier au centre-ville.
- Vence se positionnera sur un **Tourisme Vert**, en profitant des possibilités offertes par notre environnement naturel, en s'appuyant notamment en ce qui concerne la Sine sur le circuit des 3 communes.
- Nous entreprendrons la réalisation de la **piste cyclable entre le collège et les pompiers**. J'ai fait étudier le projet par la Métropole quand j'étais adjoint aux travaux. Une vraie piste cyclable sécurisée, à double sens, comprenant le passage du pont du Malvan est une opération entre 1,5 et 2 M€. Elle devra donc se réaliser dans le temps, par tronçons.
- Il sera créé des « **Assises de Quartier** », réunions annuelles dans chaque quartier de la ville, en présence du Maire et des élus concernés, pour échanger avec les habitants et les associations, sur les besoins du quartier, les réalisations passées et à venir, et être à vos côtés pour vous défendre contre la menace de tout projet supra-communal pouvant porter atteinte à votre qualité de vie.

Bien sûr, un certain nombre d'autres propositions, concernant l'ensemble des Vençois, sont inscrites dans notre Programme. Nous vous invitons à en prendre bonne connaissance.

Restant entièrement à votre écoute,

Bien sincèrement,
Patrick SCALZO

Réponse de la liste « Vençaises, Vençois, Innovons Ensemble ! »

Notre démarche s'inscrit dans un processus novateur qui considère le "citoyen" comme "le politique" et les élus comme de "simples mandataires" de la volonté des citoyens.

Elle contribue à laisser le pouvoir au citoyen et de ce fait rendre tout son sens à la notion de "démocratie".

Il en découle une attitude très simple :

A chaque point précis sur lesquels vous voulez connaître notre "programme" il vous sera répondu que nous ne pouvons pas répondre à l'avance à vos questions. Notre programme n'est pas défini par nous mais par les citoyens intéressés, épaulés par des spécialistes, praticiens, usagers, juristes ou autres, qui déciderons pour chaque point soulevé, par la méthode du "consentement", ce qui sera le mieux (dans le cadre de la loi) pour l'intérêt général.

Les citoyens n'étant pas les représentants d'un "parti politique" ou d'un groupe d'intérêts (ou de pression), leurs décisions ne pourront être prises que dans l'intérêt d'une large majorité et s'imposera bien entendu à la petite minorité dont les intérêts particuliers ne correspondent pas aux décisions prises.

A chaque point soulevé les citoyens privilégieront les solutions qui seront "équitables", qui "respecteront l'humain", et qui "respecteront l'environnement".

Il est bien entendu que les questions posées, trouvant réponse immédiate ou non, seront évoquées et débattues avec les citoyens suivant les procédures et outils que nous allons mettre en place.

Merci pour votre engagement à Vence,

L'équipe de la liste « Vençaises, Vençois, Innovons Ensemble ! »

Nous remercions les candidates et les candidats qui ont répondu.

Nous espérons que leurs projets vous ont intéressés et que leur lecture vous a permis de compléter votre information.

Comme vous l'avez constaté trois candidats n'ont pas répondu malgré nos relances.